



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E142778

VALABLE JUSQU'AU 11/07/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2015
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 17/02/2023
10 000

Raison sociale : MOREAUD MAINTENANCE DEPANNAGE - 2MD

Siège : 2MD
72 AV MARYSE BASTIE
ZI N 3
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 2015B00196

Téléphone : 09 86 41 57 31
Portable : 0763455297

Fax :

Siret : 810 707 240 00034

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0072508

Site Internet :

E-mail : 2md.moreaud@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144671863

Responsabilité légale :

MOREAUD JONATHAN GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144671863

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	20/06/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/06/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	27/09/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Plâtrier / Plaquistes)	27/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/09/2022
o Isolation des combles perdus	27/09/2022
o Panneaux solaires photovoltaïques	27/09/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.